



Non titulaires, Contractuels... Pour une rentrée qui bouge !

Collectif des non titulaires



Le film « Précaires à la Ville de Paris, sortir de l'ombre » est en tournée !

Ce film réalisé par la CGT revient sur la précarité de l'emploi à partir de témoignages d'agents de toutes les catégories et dans différents secteurs.

Projeté le 22 juin, les réactions ont été unanimes : « Un film qui donne la pêche et qui exprime bien notre quotidien. Merci, Bravo ! ». Des débats animés ont suivis sur : « Pourquoi autant de non titulaires à la ville (près de 20 %) ? Comment s'organiser ? Quelles actions pour que la Ville ouvre enfin des négociations pour réduire la précarité à Paris ? »

A la rentrée, le collectif diffusera le film dans les services, dans les arrondissements. Que les personnes intéressées prennent contact avec nous !

Négociations sur les non titulaires : C'est possible de gagner !

A Paris, grâce aux demandes répétées de la CGT en lien avec Supap et FO concernant l'ouverture de négociations sur les non titulaires, la Ville semble enfin accepter de réunir les syndicats en septembre à ce sujet.

Les mobilisations des salariés sur le site de Morland contre les licenciements de collègues agents de ménage contractuels ont évidemment aidé.

Sur le plan national, le gouvernement projette une loi concernant les non titulaires pour fin 2010. La CGT craint qu'elle entérine la précarité et son lot de discriminations et de fragilisation du statut. La CGT considère qu'une vraie loi de titularisations ambitieuse, permettant de stopper l'abus de précarité, d'intégrer tout le monde dans les meilleures conditions est la solution. La CGT se bat dans le même temps pour garantir de meilleurs droits pour les non titulaires (carrière, suppression du délai de carence pour la santé, réel droit de défense..).

Dans ce cadre, nous savons que seule la mobilisation de tous/tes permettra de faire avancer au mieux nos revendications. Une campagne nationale est lancée : projection du film, actions, signatures de la pétition en ligne sur : www.spterritoriaux.cgt.fr.

Tout doit être mis en œuvre pour que nous puissions enfin acquérir de nouveaux droits et stopper la précarité. Nous avons besoin de vous pour mener cette campagne.

Alors, contactez nous !

Retour sur les avancées de 2009-10

Non titulaires, ne restez pas Seul/e !

La CGT constate la multiplication des défenses individuelles. Souvent les non titulaires se manifestent une semaine avant la fin d'un contrat (CDD, contrats aidés). Dans l'urgence, il est toujours dur d'intervenir, même si nous avons souvent pu aider à des renouvellements. Pour améliorer nos chances de gagner, quelques conseils :

- Ne pas attendre le dernier moment pour se tourner vers le syndicat et les élus CGT qui ont déjà évité des licenciements cette année.
- Au quotidien, se rapprocher des collègues syndiqués afin d'obtenir des informations, un soutien.

Pour rappel, les défenses individuelles sont légitimes mais elles restent limitées. C'est collectivement, en nous organisant syndicalement que nous pourrons peser sur nos situations individuelles et éviter l'arbitraire des non renouvellements.

Pour en savoir plus :

Le site us CGT : www.us-cgt-spp.org –Non titulaires.

- Guide des droits avec de nouvelles fiches sur l'indemnisation chômage, le contrat unique d'insertion, le service civil volontaire.

La mobilisation collective, La meilleure arme pour gagner !

Pour des augmentations égalitaires et transparentes des salaires...

Syndiqués CGT et non syndiqués mécontents d'apprendre des revalorisations salariales inégalitaires et arbitraires (catégorie A en CDI, CDD), ont réussi à obtenir l'ouverture de négociations collectives sur les salaires dans leur direction, la DPVI. Depuis, des rattrapages de plus de 200 euros ont été acquis. Un article sur ces négociations sur les carrières est prévu pour la rentrée. Pour en savoir plus, la suite au prochain numéro !

Des titularisations, un plus pour les agents et pour le service public !!

Par la mobilisation des salariés, la Ville de Montpellier a accepté un plan de dé précarisation : Création de postes complets pour l'entretien et la restauration scolaire et arrêt des recrutements de précaires. Résultats : Sur 312 agents à 12 h par semaine, 219 ont été stagiairisés. 81 sont en formation de reconversion. Des salaires augmentés de 200 euros. Et amélioration de la qualité du service public rendu !!!

Cet été, la CGT de la Ville du Mans a arraché des titularisations d'animateurs précaires travaillant à 17 h30 !

Contre les licenciements

Comment avez-vous appris que des non titulaires étaient en danger ?

Début mai 2010, des agents de ménage affectés dans notre Site Morland nous ont rencontrés. Engagés depuis plusieurs années par la Ville en CDD, renouvelable tous les 3 mois, ils venaient d'apprendre que leur contrat ne serait pas reconduit.

Comment êtes-vous intervenus ?

Nous avons fait notre enquête auprès d'eux, avec des constats alarmants sur des conditions de travail indignes pour les collègues : temps partiels imposés, pénibilité accrue du travail entraînée par les réductions récentes d'effectif, salle de repos où le code du travail n'a jamais mis les pieds, manipulation de produits dangereux pour la santé...

La Ville utilise sans ménagement, puis licencie sans état d'âme un personnel précaire qui n'osera pas s'exprimer de peur d'être viré : des agents majoritairement féminins, d'origine étrangère, le plus souvent non communautaire. (Pour info, plus de 75 % des non titulaires sont des femmes et près de 18 % sont « étrangers non communautaires donc non titularisables mais Cdisables).

Nous avons ensuite interpellé, avec le Collectif CGT des agents non titulaires de la Ville, l'administration. Elle nous a confirmé qu'au motif de problèmes budgétaires, elle avait décidé de cesser les contrats de nombreux agents en CDD, dont ceux de Morland. Devenus variable d'ajustement du budget d'une Direction, ils étaient donc licenciés !!! La D.I.L.T. nous a expliqué que tout cela est légal. C'est surtout inhumain !

De plus, ces agents, dont la conscience professionnelle n'est pas contestée, sont indispensables au bon fonctionnement du Site Morland. Nous avons alors demandé par lettre ouverte, à Mme HIDALGO, 1ère adjointe au Maire, d'intervenir pour stopper les licenciements.

Enquête, interpellations, pour quel résultat ?

Seulement 5 reconductions de contrats, pour 3 mois seulement, sur les 17 agents menacés que nous avons répertorié. Nous avons donc monté d'un cran la mobilisation, en lançant une campagne d'information auprès du personnel de Morland et des Directions proches, sur la situation du personnel de ménage. Nous avons également, avec le syndicat SUPAP-FSU, appelé les agents à signer une pétition intersyndicale de soutien à leurs collègues menacés de licenciement.

Qu'avez-vous actuellement obtenu ?

L'implication des collègues, non titulaires comme titulaires au travers de cette pétition, - signée en 2 semaines par 645 personnes- a permis d'avancer sur nos revendications. Ces signatures ont été remises par les élus CGT, lors du CTP central de la Mairie de Paris du 2 juillet 2010, à Mme Maité ERRECART. Gênée, la Ville a promis des réponses pour les agents de Morland et plus généralement pour ouvrir des négociations sur les non titulaires en septembre.

Nous avons d'ores et déjà obtenu le renouvellement de contrat de 10 agents. Nous continuons à exiger le renouvellement de la totalité des contrats, et leur transformation en CDI, avec possibilité de travailler à temps complet.

Qu'auriez-vous à dire de cette expérience aux collègues sur la question de l'actualité de la lutte contre la précarité dans nos services et sur les possibilités de gagner des emplois pour tous ?

Qu'on ne peut tolérer plus longtemps dans la Fonction Publique, pareil mode de recrutement, qui transforme des hommes et des femmes en « jetables » à tout moment par l'Administration. C'est insupportable au plan humain, et contreproductif au plan du Service Public. Nos collègues agents de ménage viennent d'en faire l'amère expérience, et nous avec. Pour enrayer un tel fléau, précaires et titulaires sont en train d'unir leurs efforts à Morland, et visiblement ça marche...

Merci à notre correspondante CGT de Morland.

Retraites, continuons plus fort dès la rentrée !

Non titulaires nous sommes aussi concernés !

Il y a un an, le gouvernement avec l'assentiment de la CFDT, UNSA, CFTC et CGC a déjà attaqué les retraites de non titulaires en augmentant nos cotisations et en baissant nos pensions. La CGT avait voté CONTRE, d'autant plus que la caisse de retraites des Non titulaires- l'Ircantec- n'est en rien déficitaire dans les années à venir ! Par ailleurs, les contrats aidés, les vacataires, les CDD sont en première ligne pour des retraites minimales pour cause de précarité, de temps partiels et de chômage !

Les mobilisations de la rentrée pour défendre les retraites sont l'occasion pour nous de revenir aussi sur ces réformes. La Cgt rappelle que la question du financement des retraites, passe notamment par une autre politique de l'emploi et par des emplois en CDI dans le privé et une loi de titularisation dans le public.

La cgt revendique :

- la retraite à 60 ans avec, pour une carrière complète qui intègre les années d'études et les périodes de précarité
- la hausse des retraites pour les femmes (qui ont des retraites 2 fois plus petites que les hommes !).

Le 24 juin a été un succès. Le gouvernement veut passer en force. C'est le moment d'être tou/tes dans la rue :

Fonctionnaires- non titulaires ; Salarié/es et chômeurs...

Au 7 septembre dans la rue – Nouveauté : concert gratuit et engagé au camion de la CGT Ville de Paris !!!!

Rejoignez le collectif CGT des Non Titulaires !

Le collectif a été créé en 2008 pour répondre aux besoins et revendications spécifiques des non titulaires (droits peu connus des contractuels, vacataires, contrats aidés.../ mobilisation à construire pour de nouveaux droits...).

Il est ouvert à tous ceux et celles qui veulent faire reculer la précarité de l'emploi, garantir des droits et défendre les services publics.

A 2 pas de la cantine de l'hôtel de Ville : Permanences dans son local - 19 rue du Renard ;
6ème étage ; les 1 et 3ème Vendredis de chaque mois entre 10 et 14H.
Tel : 01 53 01 41 57- non-titulaires@us-cgt-spp.org